



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 24
Voix favorables : 24
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 01/07/2025

DELIBERATION n° CEVE – 2025 – 26 – DRT- 002

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du
contrôle des connaissances et des compétences des diplômés
de l'École de Droit de Toulouse*

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2025-13-DEVE-001 du CEVE du 25 mars 2025 relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu les avis du Conseil exécutif de l'École de Droit de Toulouse,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de l'École de Droit de Toulouse pour 2025-2026 ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés nationaux et diplômés d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,**

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Diplômes nationaux

Masters

MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT JE DEG - M2 -2025-2026 - V2
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT JE ELSJ - M2 -2025-2026 - V2
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT JE PDESE - M2 -2025-2026 - V2
MCC-MASTER-MENTION-DI-FI-M1M2-2025-2026 - V2
MCC-MASTER-MENTION-DPU-PT DPG-2025-2026 - V2
MCC-MASTER-MENTION-DSO-PT DMSE-M2-2025-2026 - V2

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Juriste européen - Droit européen général	
Session M2	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
Note inférieure ou égale à 8 /20 à l'UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste Européen - Droit européen général										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			153		30	30	Oui	Oui					
UE	S1	UE Enseignements généraux			45		15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Principes généraux des droits européen et international	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE, MADIC) - DU CIEL	15			15	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	Epreuve écrite de 5 heures sur une des 3 matières désignée par le responsable du M2
Matière	S1	Les relations entre les normes européennes, internationales et nationales	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE)	15				Non	Non					
Matière	S1	Droit et pratique de l'OMC	porteur		15				Non	Non					
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux			108		15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit constitutionnel de l'Union	porteur		20			12	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	préparation : 1/2h passage : 1/2h	Epreuve orale d'exposé discussion sur 3 matières désignées par le responsable du M2 (intitulé des matières communiqué avant l'épreuve)
Matière	S1	Droit administratif européen	porté (M2 PUB DPG)	M2 DIDE (JE DEG) - Public DPG	18				Non	Oui					
Matière	S1	Droit du marché intérieur	porteur		15				Non	Oui					
Matière	S1	Droit de la cohésion économique, sociale territoriale	porteur		8				Non	Oui					
Matière	S1	Protection européenne des droits fondamentaux 1	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE, DL)	12				Non	Oui					
Matière	S1	Politiques publiques de l'Union européenne	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE)	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Travailler dans les institutions européennes	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE)	5			/							non évalué
Matière	S1	Droit d'asile dans l'Union européenne	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE)	5			/							non évalué
1 option au choix parmi les 2 proposées :															
Matière	S1	Contentieux de l'Union	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE)	15			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Litigation through European justice	porteur		15			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste Européen - Droit européen général										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			124		30	30	Oui	Oui					
UE	S2	UE 3 Enseignements d'approfondissement			54		8	8	Oui	Oui					
Matière	S2	Gouvernance financière et économique	porteur		6			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Contract law in European context	porteur		10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Droit européen des marchés publics	porteur		15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Espace financier européen	porteur		8			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Droit fiscal européen	porteur		15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Projet tutoré	porteur					3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet	Rapport écrit	
UE	S2	UE 4 Bloc d'option (1 au choix)			70		10	10	Oui	Oui					
BLOC OPTION 1 :												CT (Contrôle terminal)	Oral	préparation : 1/2h passage : 1/2h	Epreuve orale d'exposé discussion sur l'ensemble des matières de l'option choisie
Matière	S2	Pilotage et gestion de projets européens (FEDER, FSE)	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	15			10	Non	Non					
Matière	S2	Droit parlementaire de l'Union européenne	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	10				Non	Non					
Matière	S2	Droit social européen	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	12				Non	Non					
Matière	S2	Protection européenne des droits fondamentaux 2	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	12				Non	Non					
Matière	S2	Médicaments et produits de santé	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	12				Non	Non					
Matière	S2	Droit européen de la santé et e-santé	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	9				Non	Non					
BLOC OPTION 2 :												CT (Contrôle terminal)	Oral	préparation : 1/2h passage : 1/2h	Epreuve orale d'exposé discussion sur l'ensemble des matières de l'option choisie
Matière	S2	Competition Law	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	20			10	Non	Non					
Matière	S2	Comparative public management	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	10				Non	Non					
Matière	S2	Competition Economics	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	10				Non	Non					
Matière	S2	Intellectual Property versus competition	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	6				Non	Non					
Matière	S2	Mergers and acquisition	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	6				Non	Non					
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)					12	12	Oui	Oui					
Matière	S2	Voie professionnelle : Rapport de stage (stage en entreprise d'une durée minimale de trois mois)						12	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire						12	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
TOTAL ANNUEL					277		60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Juriste européen - Espace, Liberté, Sécurité, Justice	
Session M2	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français et espagnol		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Conditions cumulatives d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à la formation ainsi que la réalisation de la mobilité pour le parcours M2 Juriste Européen - Espace, Liberté, Sécurité, Justice (semestre 3 à l'Université de Barcelone, Espagne).		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
Note inférieure ou égale à 8 /20 à l'UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste Européen - Espace, Liberté, Sécurité, Justice										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			150		30	30	Oui	Oui					
UE	S1	UE Module 40892 Université de Barcelone			75		15	15	Oui	Oui				Evaluation par l'Université de Barcelone	
UE	S1	UE Module 43001 Université de Barcelone			75		15	15	Oui	Oui					
Semestre	S2	SEMESTRE 4			130		30	30	Oui	Oui					
UE	S2	UE Droit de l'ELSJ			60		8	8	Oui	Oui					
Matière	S2	Libre circulation des personnes, visa, asile	porteur	M2 DIDE (JE ELSJ, DL)	15			8	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Epreuve écrite de 3 h sur une des 4 matières désignée par le responsable du M2 (intitulé de la matière communiqué avant l'épreuve)
Matière	S2	Coopération judiciaire civile	porteur		15		Non		Non						
Matière	S2	Coopération judiciaire Pénale	porteur		15		Non		Non						
Matière	S2	Citoyenneté-Protection des données	porteur		15		Non		Non						
UE	S2	UE Bloc d'option (1 au choix)			70		10	10	Oui	Oui					
BLOC OPTION 1					70										
Matière	S2	Pilotage et gestion de projets européens (FEDER, FSE)	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	15			10	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Epreuve écrite de 3 h sur une des matières de l'option choisie désignée par le responsable du M2 (intitulé de la matière communiqué avant l'épreuve)
Matière	S2	Droit parlementaire de l'Union européenne	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	10		Non		Non						
Matière	S2	Droit social européen	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	12		Non		Non						
Matière	S2	Protection européenne des droits fondamentaux 2	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	12		Non		Non						
Matière	S2	Médicaments et produits de santé	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	12		Non		Non						
Matière	S2	Droit européen de la santé et e-santé	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	9		Non		Non						
BLOC OPTION 2					52										
Matière	S2	Competition Law	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	20			10	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Epreuve écrite de 3 h sur une des matières de l'option choisie désignée par le responsable du M2 (intitulé de la matière communiqué avant l'épreuve)
Matière	S2	Comparative public management	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	10		Non		Non						
Matière	S2	Competition Economics	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	10		Non		Non						
Matière	S2	Intellectual Property versus competition	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	6		Non		Non						
Matière	S2	Mergers and acquisition	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	6		Non		Non						
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)					12	12	Oui	Oui					
Matière	S2	Voie professionnelle : Rapport de stage (stage en entreprise d'une durée minimale de trois mois)						12	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire						12	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
TOTAL ANNUEL					280		60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Juriste européen - Protection des Droits et Espace Social Européen	
Session M2	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Conditions cumulatives d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à la formation ainsi que la réalisation de la mobilité le M2 Juriste Européen - Protection des Droits et Espace Social Européen (semestre 4 à l'université Aristote de Thessalonique, en Grèce).		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
Note inférieure ou égale à 8 /20 à l'UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste Européen - Protection des Droits et Espace Social Européen										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			110		30	30	Oui	Oui					
UE	S1	UE Cadre général de l'Union européenne			75		20	20	Oui	Oui					
Matière	S1	Principes généraux des droits européen et international	porté (M2 DIDE JE DEG)	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE, MADIC) - DU CIEL	15			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Contentieux de l'union	porté (M2 DIDE JE DEG)	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE)	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Les relations entre les normes européennes, internationales et nationales	porté (M2 DIDE JE DEG)	M2 JE DEG	15			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Mobilité internationale du salarié	porteur	M2 DIDE (JE PDESE) - social (DTEPS)	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Politiques publiques de l'Union européenne	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE)	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Travailler dans les institutions européennes	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE)	5			/						non évalué	
UE	S1	UE Protection européenne des droits fondamentaux			35		10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Protection européenne des droits fondamentaux 1	porté (M2 DIDE JE DEG)	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE, DL)	12			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Protection européenne des droits fondamentaux 1'	porteur		8		Non		Oui						
Matière	S1	Droit des minorités	porteur		10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit d'asile dans l'Union européenne	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE)	5			/						non évalué	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			90		30	30	Oui	Oui					
UE	S2	UE Cours de l'université Aristote de Thessalonique			90		20	20	Oui	Oui				évaluation par l'Université de Thessalonique	
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)					10	10	Oui	Oui					
Matière	S2	Voie professionnelle : Rapport de stage (stage en entreprise d'une durée minimale de deux mois)						10	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire						10	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			200		60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DE L'IMMOBILIER	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
La 2ème année du M2 mention Droit de l'immobilier est également proposée en alternance (contrat d'apprentissage) : voir M2 mention Droit de l'immobilier Parcours-type Géomètre-expert.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DE L'IMMOBILIER											Session Unique			Observation session d'examens
Parcours-type													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			189	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Module Droit privé de l'immobilier 1			96	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats immobiliers 1 (*)	porteur (CM+TD)	M1 Immo - Notariat - Patrimoine	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 1		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit financement des entreprises	porté (M1 AFF DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Privé (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit des assurances	porté (M1 AFF DFA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Immo	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
UE	S1	UE Module Droit public de l'immobilier			93	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	porteur (CM+TD)	M1 Immo - Notariat - Public (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 1		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Immo	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Fiscalité de l'entreprise et de l'enregistrement	porté (M1 PAT IP)	M1 Immo - Notariat - Patrimoine	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
UE	S1	UE Module Langues 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur							Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté			13,5	2	2	Oui	Non						
Matière	S1	Espagnol	porteur							Non						
Matière	S1	Italien	porté							Non						
Semestre	S2	SEMESTRE 2			165	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Module Pluridisciplinaire			66	13,5	12	12	Oui	Oui						
Matière	S2	Contrats Immobiliers 2	porteur (CM+TD)	M1 Immo - Notariat - Patrimoine	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 1		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit de la commande publique	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Immo - Santé	33		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
UE	S2	UE Module Droit privé de l'immobilier 2			99	13,5	16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la construction	porteur (CM+TD)	M1 Immo - Notariat	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 1		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit des sûretés	porté (M1 NOT FN)	M1 Immo - Notariat - Patrimoine	33		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Fiscalité du patrimoine	porté (M1 PAT IP)	M1 Immo - Notariat - Patrimoine	33		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
UE	S2	UE Module Langues 2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur							Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté			13,5	2	2	Oui	Non						
Matière	S2	Espagnol	porté							Non						
Matière	S2	Italien	porté							Non						
TOTAL ANNUEL					354	81	60	60								

* Les CM de cette matières sont dispensés en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation).

MASTER 2		DROIT DE L'IMMOBILIER										session unique			Observation session d'exams
Parcours-type												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			285		45	45	Oui	Oui					
UE	S1	UE Module Droit privé de l'immobilier			92		20	20	Oui	Oui					
Matière	S1	Contrats des constructeurs	porteur	M2 Immo (DI, GE)	21			1 pour les oraux et 2 pour l'écrit	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
Matière	S1	Droit de la copropriété	porté (M2 NOT FE)	M2 Notariat - M2 Immo (DI, GE)	25		Non		Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Responsabilités et assurances des constructeurs	porteur	M2 Immo (DI, GE)	21		Non		Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Baux civils et commerciaux	porté (M2 NOT FE)	M2 Notariat - M2 Immo (DI, GE)	25		Non		Oui	CT (Contrôle terminal)					
UE	S1	UE Module Droit public de l'immobilier			106		19	19	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit des marchés publics de travaux	porteur	M2 Immo (DI, GE)	18			1 pour les oraux et 2 pour l'écrit	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	porteur	M2 Immo (DI, GE)	24		Non		Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Fiscalité immobilière	porté (M2 NOT FE)	M2 Notariat - M2 Immo (DI, GE)	25		Non		Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit de l'environnement	porteur	M2 Immo (DI, GE)	21		Non		Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Contentieux de l'immobilier	porteur	M2 Immo (DI, GE)	18			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Module pluridisciplinaire			87		6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Financement de la construction	porteur	M2 Immo (DI, GE)	18			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit du logement social	porteur	M2 Immo (DI, GE)	18			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Expertise foncière et immobilière	porté (M2 NOT FE)	M2 Notariat - M2 Immo (DI, GE)	18			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Gestion comptable	porteur	M2 Immo (DI, GE)	18			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Gestion du contrat de construction international	porteur	M2 Immo (DI, GE)	15		/	/						Non évalué	
Semestre	S2	SEMESTRE 4					15	15	Oui	Oui					
UE	S2	UE Orientation (1 voie au choix)					15	15	Oui	Oui					
Matière	S2	Voie professionnelle : stage d'une durée minimale de 2 mois							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire	Rapport de stage ou rapport d'activité sur autorisation	
Matière	S2	Voie recherche : mémoire							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance	Mémoire avec soutenance	
		TOTAL ANNUEL			285		60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PUBLIC	
PARCOURS TYPE	Droit public général	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N° CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
Pour la voie professionnelle, l'étudiant a le choix d'effectuer un stage ou d'obtenir le MBA Juriste commande publique ou le DU spécialisation en Contentieux administratif		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents pa</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents p</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20. La validation de l'UE "Voie professionnelle ou recherche" par : - la voie du MBA "Juriste commande publique" entraîne l'acquisition du bloc de compétences n° RNCP38166BC04 "Contribuer à la transformation en contexte professionnel" (Fiche RNCP 38166) ; - la voie du DU "Spécialisation en contentieux administratif" entraîne l'acquisition du bloc de compétences n° RNCP38166BC04 "Contribuer à la transformation en contexte professionnel" (Fiche RNCP 38166). .		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PUBLIC											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit public général											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1														
UE	S1	UE Fondamentaux 1														
<i>Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 4 proposées :</i>																
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	porté (CM - M1 PUB DCT) porteur (TD)	M1 Public (tous) - DIDE (DL) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	porté (CM - M1 IMM) porté (TD - M1 PUB DE)	M1 Immo - Notarial - Public (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	porté (CM - M1 PUB DCT) porteur (TD)	M1 Public (tous) - Science po (PS) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	porté (CM - M1 PUB DCT) porté (TD - M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Immo	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente des matières renforcées déjà choisies au S1 :</i>																
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - DIDE (DL) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	porté (M1 IMM)	M1 Immo - Notarial - Public (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Science po (PS) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Immo	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Spécialisation 1 (4 options au choix) (*)														
Matière	S1	Droit de la responsabilité administrative	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Santé	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des finances publiques approfondi	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Santé - Fiscal	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit et politique de la santé publique	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Santé - M2 Ethique	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public comparé	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - DIDE (tous)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public du numérique	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Numérique (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Protection sociale	porté (M1 SOC DTEPS)	M1 Social (DTEPS, DSTE) - Santé - Public (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Théorie du droit	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Langue 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)														
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PUBLIC											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit public général											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			192	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Fondamentaux 2			66	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la commande publique	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Immo - Santé	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=5		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit constitutionnel approfondi	porté (CM - M1 PUB DE) porteur (TD)		33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=5		Écrit	3h	
UE	S2	UE Spécialisation 2 (4 options au choix) (*)			126		12	12	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la culture	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Numérique (DMC) - Affaires (DPJ) - HDI	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit de la fonction publique et des RH	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous sauf DE) - Santé - Science Po (PS)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit des services publics	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit fondamentaux de l'UE	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, DIC, JE, JAI) - Public (DPG) - Santé	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit public de l'économie	porté (M1 PUB DE)	M1 public (tous) - Numérique (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Méthode de concours de la fonction publique	porté (CM - M1 PUB DCT) porté (TD - M1 PUB DPA)	M1 Public (tous) - Santé	10	13,5	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Science administrative	porteur	M1 Public (tous sauf DE) - HDI	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Langue 2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté			13,5	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			411	81	60	60								

* Matière dispensée en partie en distanciel asynchrone (dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT PUBLIC											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit public général											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			225	39	40	40	Oui	Oui						
UE	S1	UE Doctrines du droit public			36	9	10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Théories du droit	porteur		9				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Epreuve sous forme d'oral ou d'écrit de 1h30 maximum sur l'ensemble des matières ou une matière tirée au sort
Matière	S1	Epistémologie juridique	porteur		9				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Méthodes de la recherche juridique	porteur			9			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Grands courants de pensée européens	porteur		9				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Grands courants de pensée américains	porteur		9				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
UE	S1	UE Droit administratif			99	18	16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de l'aménagement urbain	porteur		18				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Epreuve sous forme d'oral ou d'écrit de 3h maximum sur l'ensemble des matières ou une matière tirée au sort
Matière	S1	Droit de la commande publique	porteur	M2 public (DPG) - DU SCA	18	6			Non	Oui	CC&CT	CC=2 /CT=5				
Matière	S1	Droit des propriétés publiques	porteur		18	6			Non	Oui	CC&CT	CC=2 /CT=5				
Matière	S1	Droit de la régulation	porteur		18	6			Non	Oui	CC&CT	CC=2 /CT=5		Oral/Écrit		Epreuve sous forme d'oral ou d'écrit de 3h maximum sur l'ensemble des matières ou une matière tirée au sort
Matière	S1	Droit administratif européen	porteur	M2 DIDE (Juriste Européen-DEG)	18				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit des administrés	porteur		9				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
UE	S1	UE Droit constitutionnel et libertés fondamentales			90	12	14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Ingénierie constitutionnelle	porteur		18	6			Non	Oui	CC&CT	CC=2 /CT=5		Oral/Écrit		Epreuve sous forme d'oral ou d'écrit de 3h maximum sur l'ensemble des matières ou une matière tirée au sort
Matière	S1	Droit constitutionnel comparé	porteur		18				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Théorie générale des finances publiques	porteur		18				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Théorie générale des libertés fondamentales	porté (M2 DIDE DL)	M2 DIDE (DL) - Public (DPG)	18	6			Non	Oui	CC&CT	CC=2 /CT=5		Oral/Écrit		Epreuve sous forme d'oral ou d'écrit de 3h maximum sur l'ensemble des matières ou une matière tirée au sort
Matière	S1	Rapport de systèmes	porteur		18				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Semestre	S2	SEMESTRE 4			18		20	20	Oui	Oui						
UE	S2	UE Culture juridique transversale			18		5	5	Oui	Oui						
Matière	S2	Conférences d'actualité	porteur		9				Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral		Grand oral portant sur l'ensemble des matières des deux semestres
Matière	S2	Professions du droit public	porteur		9				Non	Non						
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (1 voie au choix)					15	15	Oui	Oui						
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE : Stage professionnalisant (2 mois) ou MBA ou DU							Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	VOIE RECHERCHE : Mémoire de recherche (Stage facultatif)							Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			243	39	60	60								

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT SOCIAL	
PARCOURS	DROIT ET MANAGEMENT SOCIAL DE L'ENTREPRISE (2ème année)	
Session M2	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
Le parcours Droit et management social des entreprises est proposé en formation initiale et en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) Pour les étudiants qui ne bénéficieraient d'aucun de ces contrats, la 1ère période en entreprise (alternance du semestre 3 du M2 DMSE) est remplacée par un projet tuteuré et la 2nde période d'alternance (alternance du semestre 4 du M2 DMSE) par un stage d'entreprise d'une durée minimale de 3 mois et maximale de 6 mois.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT SOCIAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT ET MANAGEMENT SOCIAL DE L'ENTREPRISE										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			438		46	46	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE1 : Usages avancés et spécialisés des outils numériques			18		1	1	Oui	Oui					
Matière	S1	Outils de gestion et de communication	porteur		18		1	1	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE2 : Niveau expert : maîtriser le droit des relations individuelles de travail			104		10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit social des restructurations	porteur		30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit social et environnement	porteur		6		1,5	1,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Droit des conditions de travail	porteur		27		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit social européen et international	porteur		27		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit pénal et administratif du travail	porteur		14		1,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE3 : Niveau expert : maîtriser le droit des relations sociales			82		10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Ingénierie de la négociation et des conflits	porteur		40		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Contentieux social	porteur		15		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
Matière	S1	Droit de la santé au travail	porteur		15		1,5	1,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Pratique de la négociation et gestion des conflits collectifs de travail	porteur		12		1,5	1,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
UE	S1	UE4 : Niveau expert : maîtriser le droit de la protection sociale complémentaire			33		5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit de la protection sociale complémentaire - approfondissement	porteur		21		5	5	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de la protection sociale complémentaire - séminaires applicatifs	porteur		12										
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S1	UE5 : Maitriser le déploiement de la stratégie et des outils RH			108		14	14	Oui	Oui					
Matière	S1	Niveau expert : Outils et pratiques de GRH	porteur		39		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Politique de rémunération et partage de la valeur de l'entreprise	porteur		18		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Gestion de la paie	porteur		12		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Formation et plan de développement des compétences	porteur		18		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Pilotage du changement et agilité	porteur		15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Analytiques RH	porteur		6		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				

MASTER 2		DROIT SOCIAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT ET MANAGEMENT SOCIAL DE L'ENTREPRISE										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
UE	S1	UE6 : Accompagner la transformation digitale de la fonction RH			45		3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	SIRH : déploiement et gestion	porteur		12		0,5	0,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	La digitalisation des outils RH : e-recrutement et e-learning	porteur		9		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Gérer les RH dans un environnement difital (chatbots, connexions, réseaux, outils collaboratifs)	porteur		9		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Numérisation et droit social	porteur		15		0,5	0,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE7 : Gérer les risques et développer la responsabilité des professionnels RH			48		3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	Déploiement de la politique RSE et impact RH	porteur		12		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Audit social	porteur		12		0,5	0,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Leadership et engagement au travail	porteur		9		0,5	0,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Qualité de vie au travail et prévention des RPS	porteur		15		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Semestre	S2	SEMESTRE 4			39		14	14	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE8 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances			21				Non	Non					
Matière	S2	Pratique de l'anglais	porteur		21		/		Non	Non				Non évalué	
UE	S2	UE9 : Appui à la transformation en contexte professionnel			9		7	7	Oui	Oui					
Matière	S2	Accompagnement suivi alternance	porteur		9		7	7	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Note alternance		
UE	S2	UE10 : Développement et intégration des savoirs hautement spécialisés			9		7	7	Oui	Oui					
Matière	S2	Rédaction d'un projet professionnel appliqué et soutenance	porteur		9		7	7	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Soutenance PPA		
		TOTAL ANNUEL			477		60	60							